



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	31.05.2022
Titre du projet du marché	Assens-Etagnières - Mandat d'ingénieurs CVC-S-E
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	238570
N° de la publication SIMAP	1263865
Date de publication SIMAP	19.05.2022
Adjudicateur	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) SA
Organisateur	Transports publics de la région lausannoise sa, Service des Achats, Ch. du Closel 15, 1020 Renens, Suisse, E-mail: marchespublics@t-l.ch
Inscription	Sur Simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	09/06/2022 sur Siumap.
Rendu documents	14/07/2022 à 12h00 / 07/07/2022 à 12h00 pour bureau préimpliqué. Date de réception, le timbre postal ne fait pas foi. Deux exemplaires papier, une clé USB.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	Code des frais de construction (CFC): 193 - Ingénieur électricien, 194 - Ingénieur CVC, 195 - Ingénieur en installations sanitaires. Communauté de mandataires envisagée.
Description détaillée des prestations / du projet	Le présent appel d'offres porte sur les prestations d'installations techniques (CVC S E) pour le projet Assens-Etagnières. Elles consistent à réaliser les études et le suivi de réalisation des travaux pour le tronçon entre les Ripes et Assens, y compris la gare souterraine d'Etagnières pour les techniques suivantes : Basse tension, câbles, et mise à la terre, Climatisation, ventilation, chauffage, Sanitaire. . Ce marché concerne les phases SIA suivantes : Tranche ferme : Phases 31, 32 et 33 Tranche optionnelle : Phases 41, 51, 52 et 53
Communauté de mandataires	Autorisée, limitée à deux membres.
Sous-traitance	Admise, max. 30% de la valeur du marché.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Ahmad Matar, Chef de projet pluridisciplinaire LEB Ionja Rasoloniaina, Chef de projet LEB Benoît Marchand, Acheteur LEB Nicolas Leonhardt, Chef de projet MRIB
Conditions de participation	Le soumissionnaire doit remplir les conditions suivantes pour que son offre soit considérée comme recevable et ceci sous peine d'exclusion : <ul style="list-style-type: none"> • L'offre remise est complète et établie sur la base des documents d'appel d'offres dûment datés et signés. • Le bureau remettant une offre à titre individuel ou le bureau pilote en cas d'association est spécialisé dans le domaine des installations techniques. • L'association de bureaux est limitée à deux membres. • La sous-traitance est limitée à 30% de la valeur du marché. • Le bureau remettant une offre à titre individuel ou l'un des bureaux en cas d'association (pilote ou associé et hors sous-traitant) doit avoir au moins une référence d'étude et de réalisation de tunnel ou tranchée couverte en voie ferrée en

Suisse.

Critères d'aptitude	Pas de critères d'aptitude, mais conditions minimales sur critères d'adjudication.
Critères d'adjudication / de sélection	C1 : Prix 30%. Notation selon méthode T2 (15%) et temps consacré selon méthode T4 (15%). C2 : Organisation pour l'exécution du marché 25% C3 : Qualités techniques de l'offre 30% C4 : Organisation interne et développement durable 5% C5 : Références du soumissionnaire 10%
Indemnités / prix :	Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none">• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.• La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée.• Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes.• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.• Les moyens d'appréciation et la méthode de notation des critères d'aptitude (attentes minimales) sont clairement indiqués.• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.• Les délais sont corrects.• Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.
Manques de l'appel d'offres	-
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none">• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

